

Commune de Duingt

Projet de création d'une Zone de Mouillage et d'Equipement Léger sur la commune de Duingt



Annexes à la demande d'examen au cas par
cas préalable à la réalisation d'une éventuelle
évaluation environnementale

TABLE DES MATIÈRES

ANNEXE 5 : DESCRIPTION DU PROJET.....	3
Modifications sur le secteur des Grands Champs	4
Electrification du ponton « Grands Champs ».....	5
Augmentation de la sécurité des ZMEL	5

ANNEXE 5 : DESCRIPTION DU PROJET

Modifications sur le secteur des Grands Champs

La commune de Duingt souhaite maintenir le nombre actuel de mouillages tout en veillant à préserver les enjeux environnementaux présents sur le littoral et la qualité des milieux lacustres. Elle fait ainsi le choix de ne pas augmenter sa capacité d'accueil, privilégiant une gestion maîtrisée et durable des usages nautiques afin de limiter les pressions exercées sur les habitats sensibles, notamment les roselières du secteur « Grand Champs », reconnues pour leur intérêt écologique.

Cette orientation traduit une volonté affirmée de concilier accueil des usagers, sécurité et préservation du patrimoine naturel, en favorisant l'optimisation et la reconfiguration des équipements existants plutôt que l'extension du nombre d'emplacements.

Modalités générales de réalisation des travaux

Les travaux seront réalisés en milieu lacustre à partir d'embarcations et de barges flottantes. Aucun engin terrestre ne sera utilisé dans les zones de roselières ou d'habitats naturels sensibles.

Les zones d'intervention seront préalablement balisées afin de garantir le respect des emprises de chantier. Les interventions seront réalisées sans ancrage dans les roselières ni dans les herbiers lacustres identifiés à proximité.

Retrait de mouillage existant

Dans ce cadre, sur la ZMEL « Grand Champs », il est prévu de supprimer les sept boucles d'amarrage situées en début de quai, dont l'une avait déjà été retirée par la commune en 2024 en raison d'un manque d'eau.

Cette opération comprendra :

- La dépose des bouées de surface,
- La récupération des chaînes et des ancres à bascule,
- L'extraction des éléments immergés.

L'intervention sera réalisée depuis une embarcation ou depuis le quai, par des plongeurs professionnels. L'ensemble des équipements déposés sera évacué vers une filière de traitement adaptée.

Prolongement du ponton existant

Afin de conserver un nombre de mouillages strictement équivalent, le ponton sera allongé d'environ vingt mètres, permettant de repositionner les emplacements supprimés dans des zones plus adaptées et moins contraintes sur le plan environnemental.

Le prolongement sera réalisé selon des caractéristiques similaires à l'existant, afin d'assurer une homogénéité structurelle. Il s'agira d'un ponton sur pieux avec un platelage en bois.

Les travaux comprendront :

- L'implantation et le battage des pieux depuis une barge positionnée en dehors des zones de roselières. Le battage des pieux sera réalisé par vibrofonçage ou battage hydraulique, avec application d'un protocole de démarrage progressif,
- La mise en place de la structure porteuse,
- La pose du platelage dans le prolongement du quai existant.

Agrandissement de la zone de baignade et déplacement de la zone de mouillage

Un manque d'eau est également observé au niveau de la plage attenante au ponton. Afin d'améliorer le confort et la sécurité des usagers, la zone de baignade sera étendue vers le large. En cohérence avec cet aménagement, la zone de mouillage située à proximité sera déplacée vers le large, afin de garantir une séparation claire entre les usages nautiques et la baignade.

Cette opération sera réalisée depuis une embarcation par des plongeurs professionnels.

Electrification du ponton « Grands Champs »

Dans une perspective d'accompagnement des nouvelles motorisations et de réduction des nuisances sonores et environnementales, quatre bornes électriques, chacune équipée de deux prises, seront installées en tête du ponton « Grand Champs ». Elles permettront la recharge des huit premiers bateaux amarrés et participeront à la transition vers des pratiques nautiques plus sobres et respectueuses du lac.

Les travaux consisteront en la fixation des bornes sur la structure existante du ponton et leur raccordement au réseau électrique. L'intervention sera réalisée depuis le ponton, sans emprise supplémentaire sur le milieu aquatique.

Augmentation de la sécurité des ZMEL

Afin d'améliorer la sécurité des usagers, une échelle et une bouée de sauvetage seront installées à l'extrémité du ponton « Grands Champs » et du ponton « Vieux-Village ».



Figure 1 : Projet sur le ponton « Grands Champs »

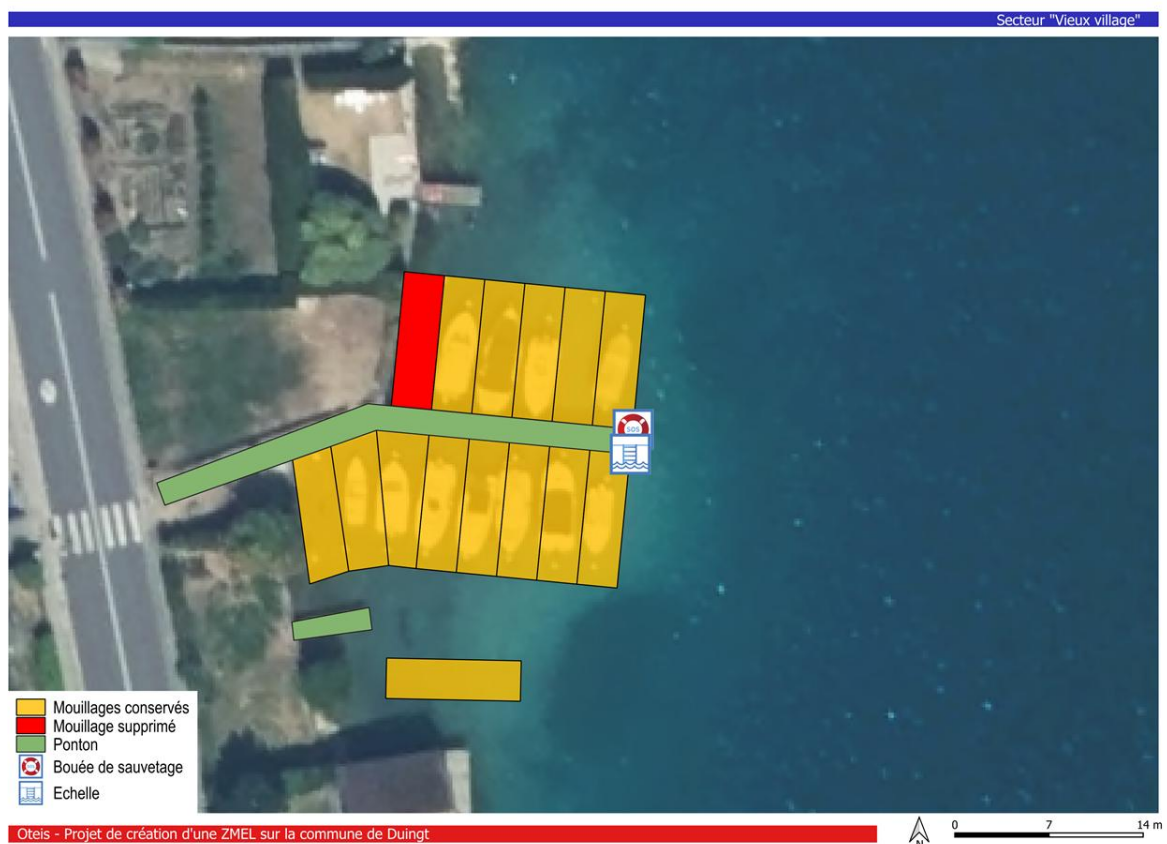


Figure 2 : Projet sur le ponton « Vieux Village »